



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

AVEC RAPPORT DE GESTION

# SOMMAIRE

- P. 3 Message de Philippe Thuner, Président
- P. 4 La FONPRO en bref
- P. 5 Editorial de Nathalie Bernheim, Secrétaire générale
- P. 6-12 Principaux axes d'activités
- P. 13-15 Eléments financiers (bilan et compte d'exploitation)
- P. 16 Le Conseil de fondation
- P. 17 L'administrateur
- P. 18 La FONPRO en chiffres
- P. 19-23 Réseaux et partenaires
- P. 24 Contact et lexique

# MESSAGE DE PHILIPPE THUNER, PRÉSIDENT

## LA FONPRO MAINTIENT LE CAP



La FONPRO a continué de remplir les missions qui lui sont confiées par la loi vaudoise sur la formation professionnelle tout au long de l'année 2015.

Le Conseil de fondation peut compter sur une équipe de collaboratrices compétentes, dynamiques et engagées. Il est ainsi très heureux de la collaboration harmonieuse avec le Centre Patronal qui gère l'administration de la fondation depuis le printemps 2010.

Durant l'année écoulée, nous avons décidé d'augmenter encore notre contribution à l'appui des apprentis en difficultés afin d'assurer le développement de la mesure sur tout le territoire du canton et la progression du nombre de jeunes suivis. Nous avons également augmenté notre financement du « Salon des métiers et de la formation » qui constitue une magnifique vitrine permettant aux jeunes de se familiariser avec les métiers et la formation duale. Enfin, en finançant parfois plus de 120 % du coût moyen suisse des cours interentreprises, les entreprises formatrices vaudoises n'ont reçu aucune facture pour 86 % des apprentis. Dès lors, et pour la première fois, nos dépenses ont légèrement dépassé nos recettes.

Le projet de partage de notre logiciel de gestion des demandes de financement des cours interentreprises s'est poursuivi. Nous avons bon espoir que cet outil facilitant le travail des organisateurs de CIE soit utilisé prochainement dans plusieurs cantons.

Le Conseil de fondation consacrerà à nouveau en 2016 une « journée au vert » à réfléchir au futur, notamment les grandes modifications du financement des brevets et diplômes fédéraux prévues par la Confédération.

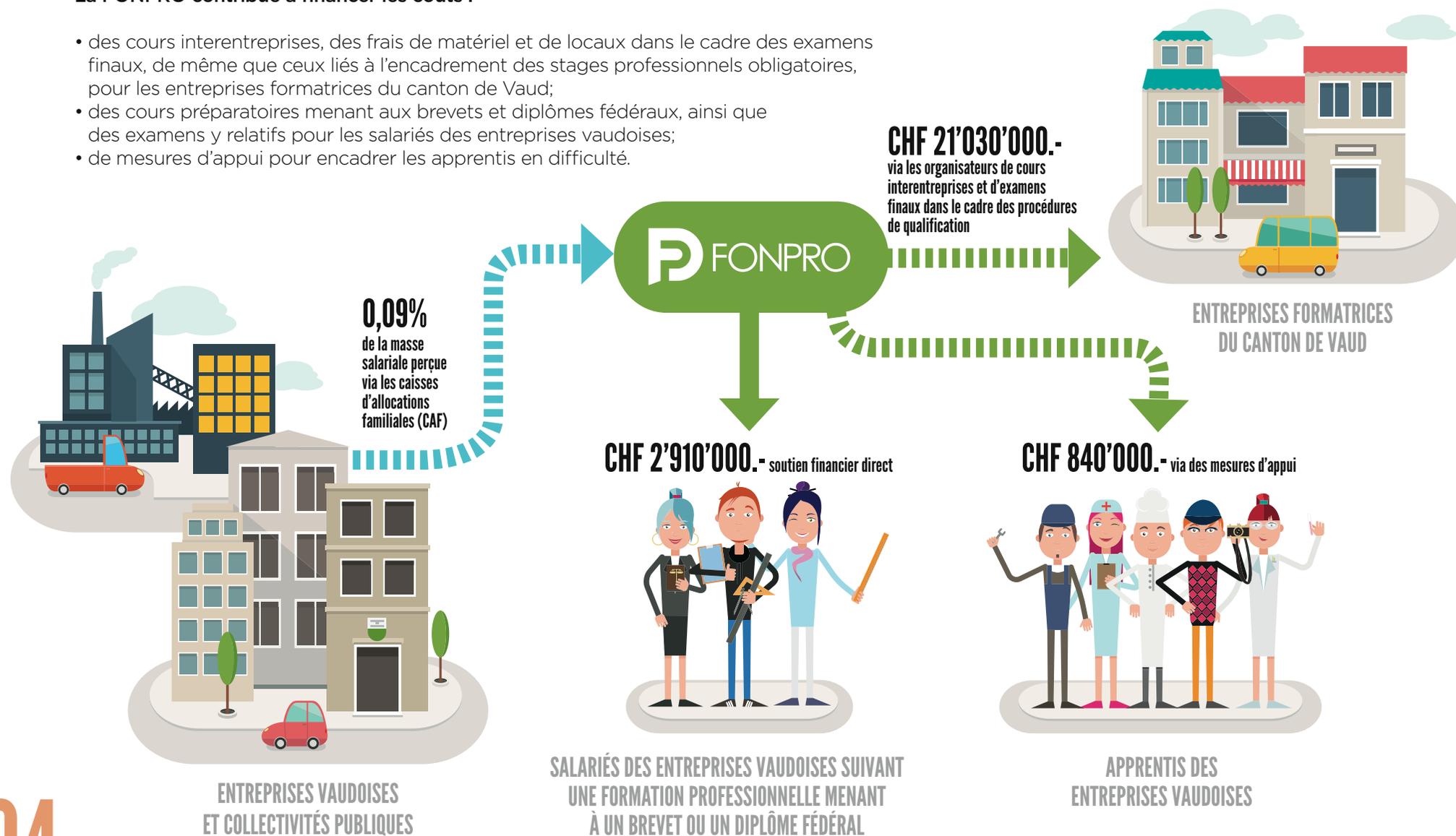
Le financement de la formation professionnelle n'est pas un long fleuve tranquille. Il n'y a pratiquement pas d'année sans changements, qu'ils soient induits de l'extérieur par des décisions fédérales, inter-cantoniales ou cantonales ou par les améliorations décidées par le Conseil de fondation.

Notre activité est toujours guidée par le but général de favoriser la formation professionnelle duale en allégeant ses coûts pour les entreprises formatrices et d'encourager les jeunes à se former. Le Conseil de fondation se réunit presque une fois par mois et ses membres participent à divers groupes de travail, permanents ou créés pour résoudre une problématique particulière. Mes remerciements vont donc tant aux membres du Conseil qu'aux collaboratrices et collaborateurs du Centre Patronal qui œuvrent pour la Fonpro.

# LA FONPRO EN BREF “FONDATION CANTONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE”

La FONPRO contribue à financer les coûts :

- des cours interentreprises, des frais de matériel et de locaux dans le cadre des examens finaux, de même que ceux liés à l'encadrement des stages professionnels obligatoires, pour les entreprises formatrices du canton de Vaud;
- des cours préparatoires menant aux brevets et diplômes fédéraux, ainsi que des examens y relatifs pour les salariés des entreprises vaudoises;
- de mesures d'appui pour encadrer les apprentis en difficulté.



# ÉDITORIAL DE NATHALIE BERNHEIM, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



En cette année 2015, la campagne nationale de la formation professionnelle a mis l'accent sur un nouveau message au slogan et au choix visuel éloquent : « **Apprends** ébéniste, **deviens** architecte ». Ce slogan associe deux professions complémentaires : la première issue d'une formation professionnelle initiale, la seconde issue d'une formation professionnelle supérieure.

Le message est clair : faire le choix d'une formation professionnelle initiale, c'est se donner les moyens d'évoluer, tant au niveau du métier pratiqué que de l'acquisition de compétences toujours plus

pointues. C'est se laisser la possibilité d'opérer des combinaisons et de profiter ainsi de la perméabilité des filières. C'est enfin délivrer un message de dynamisme, à l'image du domaine de la formation professionnelle.

Tant la Confédération que les cantons, les associations économiques, les institutions et les organisations du monde du travail œuvrent conjointement afin d'améliorer sans cesse les conditions cadres permettant de combattre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, préjudiciable pour nos entreprises. Le Conseil fédéral en a d'ailleurs fait l'un des domaines prioritaires dans son message relatif à l'encouragement de la formation de la recherche et de l'innovation pour la période 2017 à 2020. Le personnel indigène doit se former et améliorer son niveau de qualification lorsque cela est possible.

C'est dans ce but qu'une transformation importante est en train de s'opérer en ce qui concerne le financement de la formation professionnelle supérieure. Jusqu'ici financée partiellement par la Confédération et les cantons à travers des accords intercantonaux sur les écoles supérieures spécialisées, une aide fédérale directe sera désormais accordée aux personnes entreprenant une formation professionnelle supérieure dès 2018. Il en résultera une baisse considérable du poids financier que représentent ces formations pour ceux qui les entreprennent.

Le canton de Vaud a été précurseur à ce sujet puisque la FONPRO finance directement la personne lorsque la formation supérieure est suivie par le salarié d'une entreprise vaudoise. Cette mesure démarrée en 2011 est progressivement montée en puissance et connaît un succès sans précédent avec une progression des montants versés de près de 45% par rapport à l'année dernière. Ce sont près de 600 bénéficiaires qui ont été aidés en 2015, profitant de contributions pouvant aller jusqu'à CHF 10'500.- par personne sous certaines conditions.

La FONPRO continue en général d'exercer son action à travers des mesures visant toutes à soutenir les acteurs de la formation professionnelle à travers :

- ✓ **le financement des charges externes de l'apprentissage** que sont les frais des cours interentreprises ainsi que de locaux et de matériel d'examen (CFC et AFP),
- ✓ **le financement de mesures d'encadrement des apprentis** à travers des mesures visant à réduire les ruptures de contrats d'apprentissage et les échecs,
- ✓ **le financement des stages professionnels obligatoires,**
- ✓ **la promotion de la formation professionnelle initiale,**
- ✓ **l'encouragement à la formation professionnelle supérieure** par l'allocation de subventions visant à soutenir les salariés des entreprises vaudoises qui poursuivent une formation menant à un brevet ou un diplôme fédéral,
- ✓ **l'information des acteurs de la formation professionnelle,**
- ✓ **l'optimisation du traitement des demandes.**

Afin de respecter au mieux sa mission et d'améliorer son efficacité, la FONPRO exerce également une surveillance rigoureuse des contributions allouées et organise quand cela est nécessaire des contrôles auprès de ses partenaires.

Les pages qui suivent illustrent les résultats que nous avons atteints en 2015. Toute l'équipe de la FONPRO et moi-même espérons que vous aurez plaisir à en prendre connaissance et vous en souhaitons bonne lecture.

# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 1. LE FINANCEMENT DES CHARGES EXTERNES DE L'APPRENTISSAGE : FRAIS DES CIE ET D'EXAMEN

Dans le cadre de la formation duale, les cours interentreprises (CIE) permettent de compléter la « formation métier » reçue au sein de l'entreprise formatrice. Le nombre de jours de cours que suivent les apprentis est imposé par les plans de formation et leur organisation est gérée par les associations professionnelles.

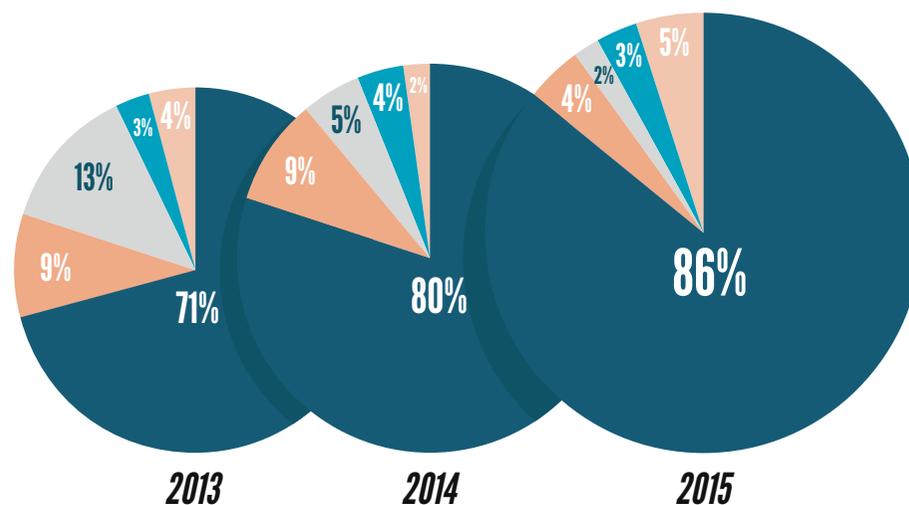
Le processus de financement des CIE est le suivant : le service du canton qu'est la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), organe de surveillance, reçoit des organisateurs de cours l'annonce du montant des coûts relatifs à l'organisation des CIE par profession. Il contrôle et valide les charges qui lui sont présentées. Cette démarche permet le versement de la subvention cantonale pour les apprentis vaudois ; elle correspond à un forfait par jour et par apprenti, établi au niveau suisse par profession.

**La FONPRO intervient ensuite, par l'octroi d'une contribution supplémentaire, avec la volonté de solder le coût des CIE** lorsque cela est possible. Sa contribution peut aller jusqu'à cinq fois le forfait cantonal. Le fait que la Fondation souhaite solder intégralement la charge financière des CIE pour les entreprises formatrices se traduit par une recherche constante d'optimisation des sommes versées.

Les résultats obtenus pour l'année 2015 sont réjouissants, puisque l'objectif ambitieux de gratuité des CIE pour les entreprises formatrices du canton de Vaud est atteint pour près de 86% des quelque 14'000 apprentis en formation, et donc pour les entreprises qui les emploient. Pour ce faire, la Fondation a mobilisé CHF 19,5 millions, soit 75% de ses ressources.

*Prise en charge des CIE : proportion des apprentis selon le solde par jour pouvant être mis à la charge des entreprises formatrices*

- Gratuits
- Solde entre CHF 0 et 49.-
- Solde entre CHF 50.- et 99.-
- Solde entre CHF 100.- et 149.-
- Solde supérieur à CHF 150.-



# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

Le canton de Vaud et la FONPRO versent directement les sommes allouées aux organisateurs de cours, qui n'ont pas l'autorisation d'adresser une facture aux entreprises formatrices vaudoises avant d'avoir obtenu les financements. Les entreprises formatrices peuvent donc recevoir une facture au titre des CIE dans le seul cas où il subsisterait un solde non couvert.

Dans cet éventuel cas, la facture devra en tout temps faire état :

- ✓ du coût total par jour et par apprenti,
- ✓ de la déduction de la subvention accordée par la DGEP,
- ✓ de même que de la déduction de la contribution versée par la FONPRO,
- laissant alors apparaître un éventuel solde à couvrir par l'entreprise formatrice.

Ce mécanisme a permis d'éviter toute facturation de CIE pour la majeure partie des entreprises formatrices vaudoises.

La FONPRO prend chaque année en charge l'intégralité des frais de matériel et de locaux d'examen pour l'ensemble des apprentis au bénéfice d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise vaudoise. La Fondation a en outre pris en charge l'intégralité des frais de matériel et de locaux d'examen pour les apprentis répétants sans contrat, afin de les aider à obtenir leur diplôme et finaliser ainsi leur formation professionnelle initiale. C'est dire que le passage des examens CFC et AFP par leurs apprentis est totalement gratuit pour les entreprises formatrices du canton de Vaud.

Toutes les factures relatives à ces passations d'épreuves sont transmises par les organisateurs à la DGEP, qui les contrôle et les paye dans un premier temps. Une fois toutes les factures reçues et contrôlées par la DGEP, cette dernière adresse une facture globale à la FONPRO, qui vient rembourser la totalité des frais.

Cependant la charge financière concernant cette prestation ne cessant de progresser, la FONPRO et les services du canton ont entrepris d'étudier avec attention les évolutions de charges afin de s'assurer, en partenariat avec les milieux professionnels, qu'elles restent maîtrisées.

*Evolution des montants affectés au financement des CIE*



*Financement des frais de locaux et d'examen*



# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 2. LE FINANCEMENT DE MESURES D'ENCADREMENT DES APPRENTIS

En Suisse, alors qu'un contrat d'apprentissage sur quatre est résilié avant son terme, le taux d'échec à l'examen final ne s'établit qu'à environ 10%. Ces deux informations recouvrent cependant de grandes disparités selon la région linguistique ou les professions concernées.

Dans le canton de Vaud, des actions préventives sont entreprises afin d'identifier les difficultés que rencontrent certains jeunes et de tenter de leur apporter une solution. En effet, afin d'éviter les ruptures de contrats d'apprentissage et les échecs, l'implication et la collaboration de tous les partenaires de la formation est un gage de succès.

La FONPRO finance deux mesures portées par les milieux associatifs privés :

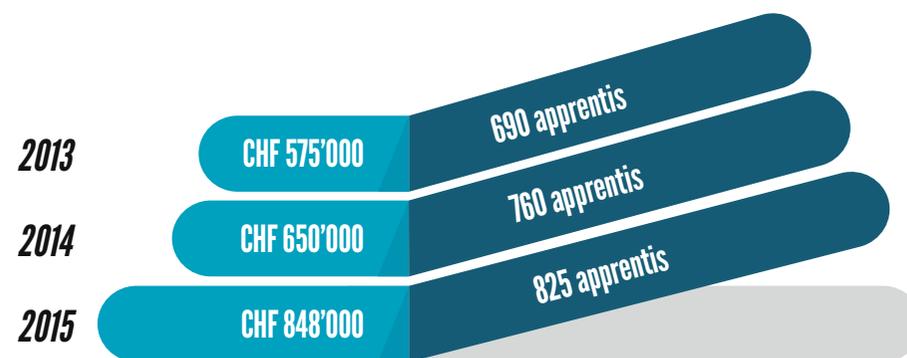
- ✓ Des appuis individuels dispensés par des coaches (Coachapp). Ces appuis peuvent prendre la forme de cours de soutien dans les branches scolaires ou techniques, d'aide à l'acquisition de méthodes d'apprentissage, d'organisation du travail, de gestion des échéances ou du stress.
- ✓ Des appuis ciblés pour des groupes de 3 à 4 personnes encadrés par des étudiants (App-App) et répondant à des besoins spécifiques.

Cette mesure, repositionnée au début de l'année 2014, se développe de façon satisfaisante et permet à près de 825 apprentis d'être suivis à l'échelle du canton.

Tous les acteurs de la mesure cherchent à en améliorer sans cesse l'efficacité et l'efficience.

Les résultats de ces mesures sont unanimement reconnus sur le terrain, par tous les partenaires de la formation professionnelle : apprentis, patrons, enseignants et parents. La FONPRO continue donc son effort de financement pour soutenir cette prestation.

### *Mesures d'appui des apprentis*



# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 3. LE FINANCEMENT DES STAGES PROFESSIONNELS OBLIGATOIRES

La FONPRO finance les frais d'encadrement des stages professionnels prévus par les ordonnances de formation à hauteur de CHF 2'400.- annuels par stagiaire disposant d'un contrat de stage validé par la DGEP.

La Fondation envoie une lettre d'information auprès des structures d'accueil pouvant y prétendre à chaque rentrée scolaire. Une fois la demande de financement déposée à travers la plateforme de demandes en ligne [www.fonprostages.ch](http://www.fonprostages.ch), les montants sont versés directement auprès des structures d'accueil bénéficiaires.

Le financement correspond à une prise en charge du même ordre de grandeur que celui versé au titre des cours interentreprise des apprentis en CFC ou AFP.



# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 4. LA PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Véritable point de départ d'une formation qui peut se prolonger tout au long de la vie, la formation professionnelle initiale permet d'acquérir de solides connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession. Près de deux tiers des jeunes en Suisse choisissent cette voie.

Parce qu'elle répond aux besoins de l'économie, cette filière est en mutation permanente. Cependant rester au fait des offres de formation est une gageure. Ainsi, l'information dispensée aux élèves et à leur famille au sujet des perspectives de carrières, riches et variées, qui s'offrent à travers le cursus de la formation professionnelle est primordiale.

Le « Salon des Métiers et de la Formation Lausanne » se tient chaque année afin de permettre aux jeunes et à leurs proches de s'informer des possibilités existantes. Le but est de parvenir à attirer de jeunes talents et de permettre aux entreprises formatrices de trouver suffisamment d'apprentis motivés par les places offertes.

Cette manifestation, qui s'est déroulée du 24 au 29 novembre à Beau-lieu, a atteint un nouveau record de fréquentation avec près de 30'000 visiteurs en 2015, dont 12'000 élèves et enseignants. Pour cette sixième édition, 540 métiers ont été présentés par 95 exposants répartis sur 68 stands.

La FONPRO a participé à son financement à hauteur de CHF 260'000.- permettant ainsi de faire baisser le prix du m<sup>2</sup> pour les exposants qui font découvrir leurs métiers au travers de stands réalisés avec soin, et qui rivalisent de créativité pour parvenir à informer et à intéresser au mieux les jeunes visiteurs.

### *Financement de la promotion de la formation professionnelle initiale*



Quel plaisir de voir chaque année les apprentis en formation présenter leur métier, en parler souvent avec passion, toujours avec fierté, afin de donner envie aux plus jeunes de suivre leur exemple !

# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 5. L'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Suite logique de la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle supérieure ouvre de belles perspectives de carrière. À la fois théorique et pratique, elle permet d'acquérir les qualifications nécessaires à l'exercice d'activités impliquant des responsabilités.

La FONPRO a fortement augmenté son budget destiné au soutien financier des personnes qui entreprennent une formation professionnelle supérieure, souvent très coûteuse.

En 2015, ce sont près de 600 candidats suivant des formations menant à des brevets et diplômes fédéraux qui ont bénéficié d'un soutien financier direct pour leurs frais de formation et d'inscription aux examens, faisant progresser les montants totaux alloués par la Fondation de près de 45%.

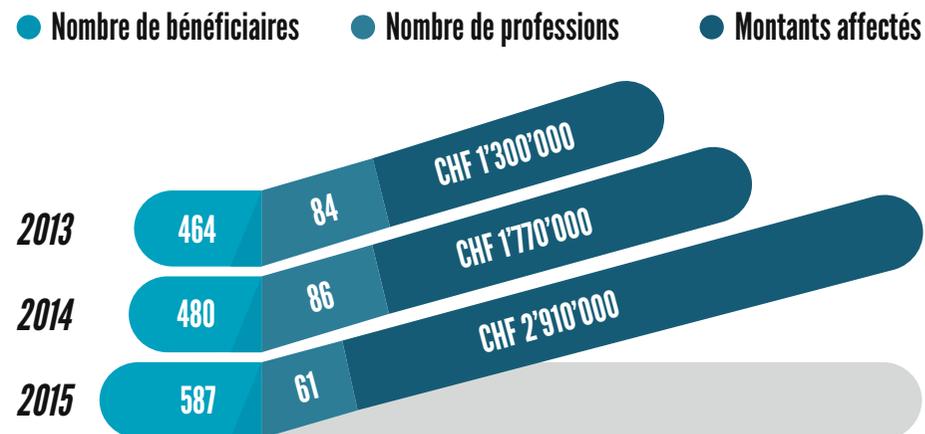
La FONPRO étant exclusivement alimentée par les entreprises vaudoises, le demandeur doit faire état, au moment du dépôt de sa demande, d'un emploi dans une entreprise située dans le canton de Vaud. Le candidat doit également payer personnellement tout ou partie des frais de formation et d'examen. Les employés dont les frais de formation sont partiellement pris en charge par leur entreprise, une institution ou par un tiers peuvent également faire une demande d'aide pour le solde restant à leur charge.

Les aides accordées sont généreuses puisque 75% des frais de formation (plafonnés à CHF 7'500.-) de même que l'intégralité des frais d'examen (plafonnés à CHF 3'000.-) sont pris en charge par la FONPRO.

Un acompte de CHF 1'000.- peut être versé sur demande en cours de formation, dès ce montant engagé personnellement par le candidat. Le solde sera versé en fin de parcours pour les frais de formation et, une fois l'examen passé, pour la taxe d'examen.

Le dépôt d'une demande de soutien financier se fait à travers un formulaire de demande en ligne disponible sur le site internet suivant [www.fonprosup.ch](http://www.fonprosup.ch).

### *Financement de la formation professionnelle supérieure*



# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 6. L'INFORMATION DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Chaque année, la FONPRO rencontre les acteurs de la formation professionnelle afin de les informer des mesures qu'elle soutient et de répondre à leurs interrogations. Organismes de cours interentreprises, associations professionnelles, de même qu'intervenants de la formation professionnelle supérieure, prescripteurs ou organisateurs de formations, le but est d'informer tous ces acteurs des démarches permettant de bénéficier des contributions de la Fondation.

La FONPRO convie également chaque année à Paudex tous les organisateurs de cours interentreprises ayant des apprentis vaudois à une grande séance d'information, organisée en partenariat avec les services de la DGEP.

Des personnes en provenance de toute la Suisse font le déplacement. Le cadre légal, les modalités de subventionnement, de même que les principes rigoureux de surveillance leur sont rappelés. Les échanges riches et variés permettent à chacun de trouver les réponses aux nombreuses questions posées.

Par ailleurs, l'ensemble des informations concernant la FONPRO est disponible tout au long de l'année à travers le site internet **www.fonpro.ch**. La FONPRO communique également à travers des lettres d'informations, des mises en ligne sur son site, ainsi que par le biais de la presse généraliste ou professionnelle.

## 7. L'OPTIMISATION DU TRAITEMENT DES DEMANDES

La FONPRO traite un nombre considérable de dossiers avec une équipe restreinte. Pour ce faire, elle dispose d'outils informatiques de gestion des demandes efficaces lui permettant de conserver un ratio de charges administratives exceptionnellement bas puisqu'inférieur à 3%. Ces outils lui permettent également d'assurer un traitement rapide et soigné des dossiers.

Trois plateformes informatiques sont à la disposition des utilisateurs, chacune pour un usage particulier :

- **www.ciech.ch**, pour les demandes liées aux cours interentreprises,

- **www.fonprostages.ch**, pour les demandes liées aux stages professionnels obligatoires,
- **www.fonprosup.ch**, pour les demandes liées aux contributions versées au titre des brevets ou diplômes fédéraux.

Il est à noter que la plateforme **www.ciech.ch**, destinée à la gestion des demandes liées aux CIE, également utilisée par des associations et prestataires de cours interentreprises suisse alémaniques, a été intégralement traduite en allemand, leur facilitant ainsi les démarches pour remplir leur demande de financement.

# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE

<u>ACTIF</u>	2015 CHF	2014 CHF
<b>Actif circulant</b>	<b>31'649'773</b>	<b>36'827'731</b>
Liquidités	19'389'626	21'876'077
AFC impôt anticipé	89	3'842
Avances de prestations	5'658'443	8'590'312
Actifs transitoires	6'601'615	6'357'500
<b>Total de l'actif</b>	<b>31'649'773</b>	<b>36'827'731</b>

<u>PASSIF</u>	2015 CHF	2014 CHF
<b>Engagements à court terme</b>	<b>2'983'608</b>	<b>6'883'544</b>
Créanciers	747'557	1'575'116
Passifs transitoires	404'650	331'288
Provision cours interentreprises	500'201	3'209'140
Provision encadrement stages professionnels	1'200	-
Provision matériel et locaux d'examen	80'000	143'000
Provision autres fonds	1'250'000	1'625'000
<b>Fonds affectés</b>	<b>14'966'600</b>	<b>16'045'700</b>
Fonds d'égalisation cours interentreprises	14'549'000	15'739'100
Fonds d'égalisation encadrement stages professionnels	117'600	3'600
Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPPr)	300'000	303'000
<b>Capital de la Fondation</b>	<b>13'699'565</b>	<b>13'898'487</b>
Réserve générale	13'316'078	13'515'000
Capital libre	383'487	259'037
Résultat de l'exercice	-	124'450
<b>Total du passif</b>	<b>31'649'773</b>	<b>36'827'731</b>

# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## COMPTE D'EXPLOITATION

<b>PRODUITS</b>	<b>2015 CHF</b>	<b>2014 CHF</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>26'213'409</b>	<b>25'428'087</b>
Contributions des employeurs *	26'341'666	25'513'844
./. Frais de perception des contributions par les caisses d'allocations familiales	-145'957	-103'457
Autres produits	17'700	17'700
<b>Total des produits</b>	<b>26'213'409</b>	<b>25'428'087</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Prestations</b>	<b>-26'428'313</b>	<b>-23'889'778</b>
Cours interentreprises *	-20'203'038	-18'316'109
Encadrement stages professionnels *	-112'800	-135'600
Matériel et locaux d'examen	-1'535'406	-1'358'509
Brevets et diplômes *	-2'911'101	-1'771'836
Mesures encadrement apprentis	-847'836	-652'408
Aides individuelles	-	-8'471
Rétrocessions autres fonds *	-818'132	-1'646'855
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>-804'533</b>	<b>-766'759</b>
Honoraires	-594'000	-594'000
Autres frais de fonctionnement	-210'533	-172'759
<b>Total des charges</b>	<b>-27'232'845</b>	<b>-24'656'547</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'019'437</b>	<b>771'539</b>

	<b>2015 CHF</b>	<b>2014 CHF</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'019'437</b>	<b>771'539</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>75</b>	<b>10'811</b>
Produits financiers	255	10'977
Charges financières	-180	-166
<b>Résultat avant variation des fonds affectés</b>	<b>-1'019'362</b>	<b>782'350</b>
<b>Résultat des fonds affectés</b>	<b>820'440</b>	<b>-892'900</b>
Attribution (-) / Prélèvement (+) au Fonds d'égalisation cours interentreprises *	1'190'100	-659'100
Attribution (-) / Prélèvement (+) au Fonds d'égalisation encadrement stages professionnels *	-114'000	1'200
Financement projet général de formation	-258'660	-232'000
Prélèvement Fonds projets de formation	260'000	232'000
Attribution au Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPPr)	-257'000	-235'000
<b>Résultat de l'exercice avant variation du capital de l'organisation</b>	<b>-198'922</b>	<b>-110'550</b>
<b>Dissolution (+) / Attribution (-) de la réserve générale</b>	<b>198'922</b>	<b>235'000</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>124'450</b>

\* détails selon point 3.7 de l'annexe aux comptes.

# ANNEXE AUX COMPTES

## 3.7 Détails de divers postes du compte d'exploitation

<u>PRODUITS</u>	2015 CHF	2014 CHF
<b>Contributions des employeurs</b>		
de l'exercice en cours	25'566'627	24'746'373
de l'exercice antérieur	775'039	767'471
	<b>26'341'666</b>	<b>25'513'844</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Cours interentreprises</b>		
Réalisé	22'911'977	16'296'321
Provisions au 31.12 *	500'201	3'209'140
./. Dissolution nette de provision des exercices antérieurs	-3'209'140	-1'189'352
	<b>20'203'038</b>	<b>18'316'109</b>
Affectation au Fonds d'égalisation cours interentreprises *	14'549'000	15'739'100
Dissolution du Fonds d'égalisation cours interentreprises *	-15'739'100	-15'080'000
<i>Sous-total; différence entre l'affectation et la dissolution</i>	<i>- 1'190'100</i>	<i>659'100</i>
Total en comparaison avec l'exercice précédent	<b>19'012'938</b>	<b>18'975'209</b>
<b>Encadrement stages professionnels</b>		
Réalisé	98'400	139'200
Provisions au 31.12 *	1'200	-
./. Dissolution nette de charges payées d'avance	60'000	56'400
Charges payées d'avance	-46'800	-60'000
	<b>112'800</b>	<b>135'600</b>

Affectation au Fonds d'égalisation stages professionnels *	117'600	3'600
Dissolution du Fonds d'égalisation stages professionnels *	-3'600	-4'800
<i>Sous-total; différence entre l'affectation et la dissolution</i>	<i>114'000</i>	<i>-1'200</i>
Total en comparaison avec l'exercice précédent	<b>226'800</b>	<b>134'400</b>

### Brevets et diplômes

Réalisé	2'911'101	1'771'836
	<b>2'911'101</b>	<b>1'771'836</b>

### Rétrocession aux autres fonds

Réalisé	1'193'132	1'608'855
Provisions au 31.12 *	1'250'000	1'625'000
./. Dissolution nette de provision des exercices antérieurs	-1'625'000	-1'587'000
	<b>818'132</b>	<b>1'646'855</b>

\* définitions selon le point 2.3 de l'annexe aux comptes disponible sur [www.fonpro.ch](http://www.fonpro.ch)

# LE CONSEIL DE FONDATION

**Nommé par le Conseil d'Etat, le Conseil de fondation est l'organe de décision de la FONPRO. Il assume les tâches suivantes :**

- Représenter la Fondation envers les tiers
- Proposer au Conseil d'Etat l'organe de révision externe
- Désigner l'administrateur, fixer ses honoraires et élaborer son cahier des charges
- Fixer le taux de contribution des employeurs vaudois
- Edicter les directives relatives au cadre d'intervention
- Définir les parts de financement pour chaque prestation
- Adopter le budget de la Fondation et le rapport annuel
- Publier les comptes
- S'assurer de la bonne utilisation par les bénéficiaires des contributions allouées

## Fiche d'identité

La FONPRO est une fondation de droit public gérée conjointement par le patronat, les syndicats et l'Etat de Vaud.

## Les membres (au 31.12.2015)

Philippe Thuner	Président, représentant patronal
Olivier Barraud	Vice-président, représentant syndical
Séverin Bez	Membre, représentant Etat de Vaud
Yves Defferrard	Membre, représentant syndical
Julien Guex	Membre, représentant patronal
Pierre-Yves Oppikofer	Membre, représentant syndical
Catherine Staub	Membre, représentante patronale
Stéphane Teuscher	Membre, représentant patronal
Georges Zünd	Membre, représentant patronal
Jean-Pierre Delacrétaz	Membre à titre consultatif DFJC - DGEP



JEAN-PIERRE DELACRÉTAZ, OLIVIER BARRAUD, YVES DEFFERRARD, GEORGES ZÜND, CATHERINE STAUB, PHILIPPE THUNER, JULIEN GUEX, STÉPHANE TEUSCHER, SÉVERIN BEZ

\*Pierre-Yves Oppikofer manque sur la photo

# L'ADMINISTRATEUR

L'équipe de la FONPRO se compose à ce jour de cinq personnes pour un total de 3,8 ETP. Il s'agit de Nathalie Bernheim, secrétaire générale, Marine Beauvais, secrétaire générale adjointe, Dzelije Zekiri et Azra Muratovic, collaboratrices, ainsi que Dauana Mendes, comptable.

La Fondation a tout au long de l'année 2015 traité les demandes suivantes :

- 390 liées aux CIE à travers le site [www.ciech.ch](http://www.ciech.ch),
- 41 concernant les stages à travers le site [www.fonprostages.ch](http://www.fonprostages.ch),
- 1'051 liées aux brevets et diplômes à travers le site [www.fonprosup.ch](http://www.fonprosup.ch).

Toutes ces décisions induisent environ CHF 22,5 millions de paiements et la surveillance y relative.

Suite à une procédure répondant aux règles des marchés publics, le Conseil de fondation a confié au Centre Patronal, à Paudex, la tâche d'administrer la Fondation cantonale pour la formation professionnelle dans le cadre d'un mandat.

**Toute l'équipe de la FONPRO attache une grande importance au soin et à la rapidité de traitement apportés à chaque demande, afin d'offrir le meilleur service possible.**

**Les tâches de l'administrateur sont les suivantes :**

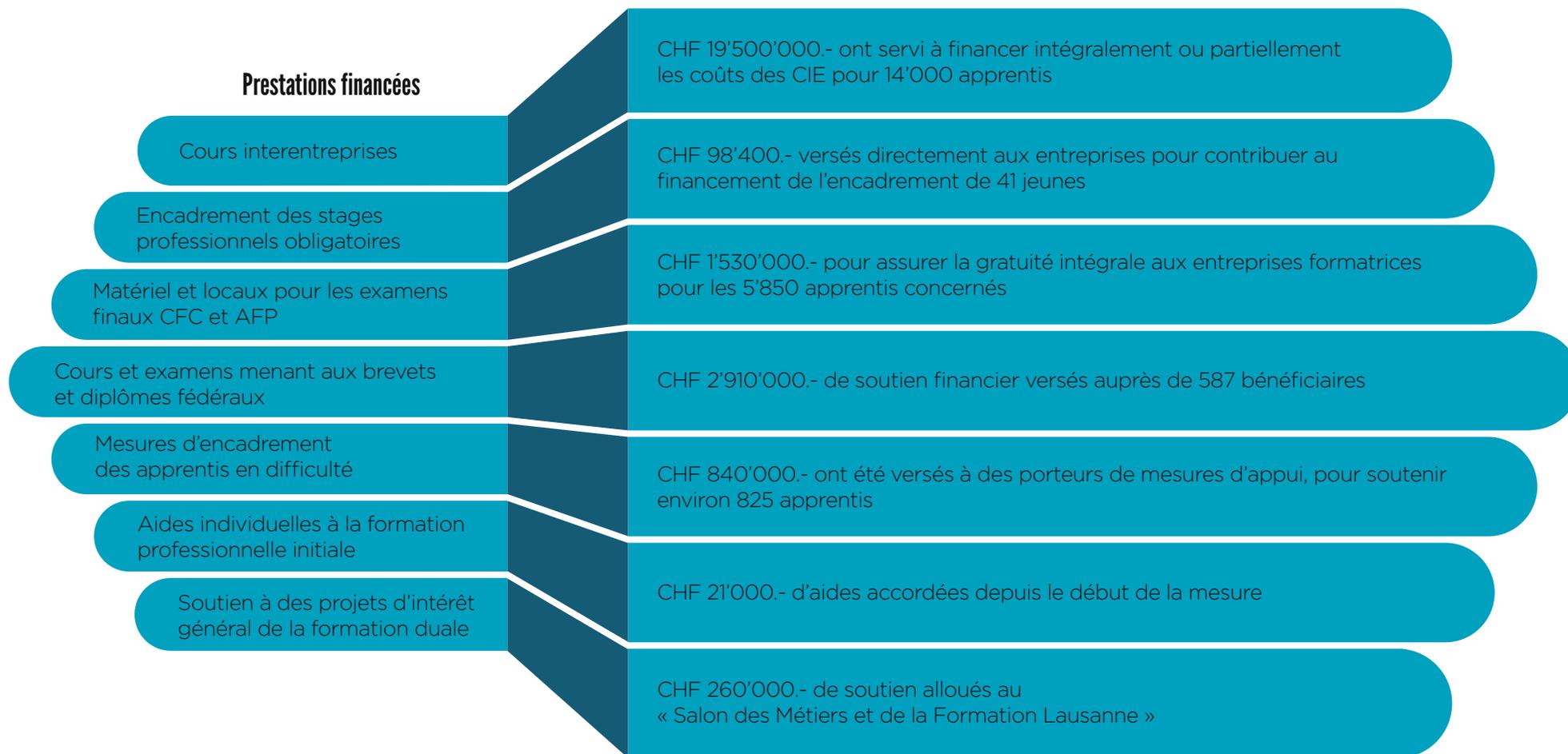
- Gérer et administrer la Fondation selon les directives du Conseil de fondation qui définit son cahier des charges
- Tenir le secrétariat et la comptabilité de la Fondation
- Traiter les demandes de participation financière
- Proposer au Conseil de fondation le taux de contribution des employeurs vaudois
- Préparer le budget et le rapport d'activités annuel
- Informer les organisations du monde du travail
- Coordonner les relations avec les autres fonds



MARINE BEAUVAIS, NATHALIE BERNHEIM, DAUANA MENDES, AZRA MURATOVIC, DZELIJE ZEKIRI

# LA FONPRO EN CHIFFRES

## Résultats en 2015



# RÉSEAUX ET PARTENAIRES

## Prestataires de cours interentreprises

- 2roues Suisse Section Romande
- A+P DO IT YOURSELF
- A+P FLOWER
- ACFIE Formation
- Agora
- APMI
- Artisans Boulangers-Confiseurs du canton de Genève
- ARTOS
- Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens
- Association Convenience Kiosque
- Association des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du canton de Fribourg
- Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité
- Association des Cours Interentreprises de l'Union des Fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais
- Association des fabricants de décolletages et de taillages
- Association des transitaires de Suisse Occidentale
- Association du Conseil Paritaire de la Carrosserie de Genève
- Association fribourgeoise de la mécanique, de l'électricité et des machines
- Association fribourgeoise des maîtres plâtriers-peintres
- Association fribourgeoise pour l'organisation des cours interentreprises
- Association romande d'apprentissage en meunerie
- Association romande des agents d'exploitation
- Association romande des droguistes, représentation vaudoise
- Association romande des fleuristes
- Association romande des médiamaticiens
- Association romande des métiers de la bijouterie
- Association romande des métiers de la pierre
- Association romande pour la formation des gardiens d'animaux
- Association Romande pour le Commerce de la Photo et sa Formation
- Association Spedlogswiss Romandie pour la Formation Professionnelle
- Association suisse de recyclage du fer, du métal et du papier
- Association suisse des constructeurs navals
- Association suisse des détaillants d'articles de voyage et de maroquinerie
- Association suisse des détaillants en alimentation
- Association suisse des détaillants en jouets
- Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires
- Association suisse des entreprises de forage et de sciage du béton
- Association suisse des esthéticiennes
- Association suisse des garnisseurs en carrosserie
- Association suisse des magasins d'articles de sport
- Association suisse des maisons spécialisées en horlogerie et bijouterie
- Association suisse des maîtres paveurs
- Association suisse des papetiers
- Association suisse des techniciens en orthopédie
- Association suisse du froid
- Association suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association valaisanne des paysagistes
- Association vaudoise des banques
- Association vaudoise des écoles d'assistantes médicales
- Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation
- Association vaudoise des maîtres bouchers et charcutiers
- Association vaudoise des métiers de la décoration et du cuir
- Association vaudoise pour la formation dans les métiers de la boulangerie pâtisserie-confiserie
- Association vaudoise pour les métiers de laboratoire
- Ausbildungs-und Prüfungsbranche Musikinstrument
- Ausbildungs-und Prüfungsbranche Parfumerie
- Ausbildungsdachverband der Kanalunterhaltsbranche
- Ausbildungszentrum für die Schweizer Fleischwirtschaft
- Blancpain SA

# RÉSEAUX ET PARTENAIRES

- BOBST MEX SA
- Branche de formation et d'examen construire et habiter
- Branche Handel Kaufmännische Grundbildung
- Branchenverband Deutschschweizer Wein
- C-FOR, centre de formation des services industriels de Lausanne
- Callnet
- Centre d'éducation permanente pour la fonction publique
- Centre de formation de Grangeneuve
- Centre de formation professionnelle Berne francophone
- Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment
- Centre de formation professionnelle par DECS-SFOP Etat du Valais
- Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises
- Centre professionnel du Littoral neuchâtelois
- Chambre Valaisanne de l'Agriculture
- CIE des coiffeurs vaudois
- CIE Jardins Suisse Fribourg
- CILA, bâtiment N
- Coiffure Suisse, section Fribourg
- Collectif Romand - CIE - Technique Dentaire
- Commission des cours d'introduction aux métiers de menuisier, charpentier et ébéniste
- Commission des cours interentreprises des notaires romands
- Commission des cours interentreprises du canton de Fribourg pour la profession de dessinateur(trice) CFC, orientation génie civil
- Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien
- Commission vaudoise de formation en assurances
- Commission vaudoise pour la formation professionnelle des dessinateur(trice)s en bâtiment
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton du Valais
- Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens
- Communauté de travail TDA
- Cours d'introduction des dessinateurs CFC - orientation architecture
- Délégation à la formation I+D
- Département Sécurité et Environnement - DGE - Formation professionnelle forestière
- Ecole d'arts appliqués
- Ecole Panorama
- Espace Compétences SA
- Fédération des Carrossiers Romands Vaud
- Fédération suisse des agences de voyages
- Fédération suisse des urbanistes
- Fédération vaudoise des entrepreneurs, Ecole de la construction
- Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs
- Fédération vaudoise des maréchaux-forgerons et mécaniciens de machines agricoles
- Forces aériennes Payerne
- FormaPro
- Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en génie civil
- Groupement romand de l'informatique
- Groupement suisse de l'industrie mécanique
- Grundbildung Kaufleute Kommunikation
- H+ Bildung
- Hôtel & Gastro Union
- Hôtel et Gastro Formation Fribourg
- Hôtel et Gastro Formation Vaud
- Hotel und Gastro Formation
- Hotelleriesuisse
- Industrie du bois Suisse
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg
- Interessengemeinschaft Berufsbildung Bekleidungsgestalter

# RÉSEAUX ET PARTENAIRES

- Interessengemeinschaft im Bekleidungsgestalter
- Interessengemeinschaft Musikinstrumentenbauer
- Intérieursuisse - Association suisse des maisons d'aménagement intérieurs et des selliers
- Jardins Suisse Vaud
- JardinSuisse
- Kommission für Zeichner Fachrichtung Raumplanung und Landschaftsarchitektur
- Kompetenzzentrum INDUSTRIELACKIERER
- LOGIN Berufsbildung
- LOGIN formation professionnelle
- Maison romande de la propreté
- Manufacture d'horlogerie Audemars Piguet
- Métal Fribourg
- Montres Breguet SA
- OdA Bewegung und Gesundheit
- Oda Hauswirtschaft Bern
- ODA LANDI
- Organisation der Arbeitswelt Pferdeberufe
- Organisation pour la formation commerciale fiduciaire-immobilière
- Ortra Santé-Social Fribourg
- Ortra Santé-Social Vaud
- Poste CH SA Centre de formation
- R-Suisse
- Reifenverband der Schweiz
- Richemont Fachschule SBKV Stiftung
- Romandie formation
- santésuisse
- schuhschweiz
- Schweizer Verband der Orthopädie-Techniker
- Schweizerischer Verband Bild und Rahmen
- Secrétariat des CIE en ameublement
- Service Fashion + Style GmbH
- Société cantonale des maîtres maréchaux
- Société des pharmaciens du canton de Fribourg
- Société des vétérinaires suisses
- Société suisse d'industrie laitière
- Société suisse des maîtres poêliers-fumistes et carreleurs
- Société vaudoise des médecins-dentistes
- Société vaudoise des pharmaciens
- Société vaudoise et romande des patrons pâtissiers-confiseurs, chocolatiers, glaciers
- Stiftung des Schweizer Optikverbandes für die berufliche Aus- und Weiterbildung
- Stiftung für Oberflächentechnik
- Suissemusic
- Suissetec Fribourg
- Swiss Association Polydesigner3D - CIE P3D
- Swiss Fashion Stores
- Swiss Graphic Designers
- Swiss Men Women Stores
- Swissavant Wirtschaftsverband Handwerk und Haushalt
- Swissmem Ecole de cadres
- Union fribourgeoise des carrossiers
- Union Patronale du Canton de Fribourg
- Union pour le tissage artisanal
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section Fribourg
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise
- Union suisse des commerces spécialisés en radio et télévision
- Union suisse des photographes professionnels
- Union Suisse du Métal
- USMM section Vaud
- Verband Fuss und Schuh
- Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz

# RÉSEAUX ET PARTENAIRES

- Verband Schweizerischer Gemüseproduzenten
- Verband Textilpflege Schweiz
- Verband Zoologischer Fachgeschäfte der Schweiz
- Verein kaufm. Grundbildung HGT
- Verein Polybau
- Viscom
- Walti Enseignes - ARRP
- Zimmerleute Ausbildungszentrum Zentralschweiz

## Entreprises encadrant un stagiaire assistant socio-éducatif (ASE)

- AISGE - Accueil de jour - Nurserie-garderie-UAPE «Le relais des mômes»
- Association Le Cerf-Volant
- Association Les Trolls en Tablier Bleu
- Association Pomme-Cannelle
- Association St-Camille
- Caritas Vaud (CASI: centre d'appui social et d'insertion)
- CAT - Jardins de la Plaine
- Centre de Formation TEM-Nord - Fondation Verdeil
- Centre social et curatif
- Cité Radieuse
- Crèche Croc'Pom
- Crèche Easy Kids
- Crèche Gribouille
- Crèche Piccolo Mondo
- CVAJ - Maison de l'Enfance
- CVE de la Borde
- CVE de la Cité
- EFAJE - Garderie de Budron
- EFAJE - Garderie L'Hirondelle

- CVE Grattapaille
- Ecole d'enseignement spécialisé d'Arcangier - Fondation Verdeil
- EFAJE - Garderie Perlimpinpin
- EMS Bois-Gentil
- EMS Bru
- EMS La Maison d'Orphée S.A.
- EMS La Vernie
- EMS Le Signal
- Ensemble hospitalier de la Côte - EMS Nelty de Beausobre
- FACEME - Garderie La Coccinelle
- Fondation Crèche des Fontaines
- Fondation de Vernand
- Fondation de Vernand - Ecole des Chavannes
- Fondation de Vernand - Ecole de la Forge
- Fondation des structures d'accueil de l'enfance
- Fondation Donatella Mauri
- Fondation Dr A. Combe - La Cassagne
- Fondation Eben-Hézer - Cité du Genévrier
- Fondation EMS Le Marronnier
- Fondation Gambetta
- Fondation Entre-Lacs
- Fondation La Crèche Les Mômes
- Fondation La Pouponnière et l'Abri - CVE de Chailly
- Fondation La Venoge
- Fondation les Baumettes
- Fondation Primeroche
- Fondation Renée Delafontaine - Section la Cordée
- Fondation Saphir
- Fondation Verdeil - Centre de formation TEM
- Fondation Verdeil - Centre de formation TEM-Ecole de Rovéréaz
- FSA Fédération suisse des aveugles et malvoyants
- Garderie du Servan

# RÉSEAUX ET PARTENAIRES

- Garderie la Courte Echelle
- Garderie La Croquignole
- Home Salem
- Institution de Lavigny
- L'Espérance - Ecole Auguste Buchet
- L'Espérance - Section Chanteclair
- Nurserie-garderie Mandarine
- Résidence L'Eaudine
- Résidence Les Trémières SA
- Spitalzentrum Oberwallis (SZO)
- UAPE des Marionnettes - Fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse
- UAPE Mon Repos/Cité

## **Partenaires App App : Membres de la CODEV**

- Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV)
- Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
- Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGDV)
- Association de la Région de Cossonay, Aubonne et Morges (ARCAM)
- Communauté régionale de la Broye (COREB)
- Conseil régional du district de Nyon (Régionyon)
- Lausanne Région
- Association Pays-d'Enhaut Région
- Association pour la promotion économique de la région
- Riviera-Lavaux (PROMOVE)

## **Encadrement des apprentis :**

- Groupement pour l'apprentissage - GPA

#### CONTACT

ADMINISTRATEUR :  
NATHALIE BERNHEIM, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
MARINE BEAUVAIS, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE

COORDONNÉES :  
FONPRO FONDATION CANTONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
CASE POSTALE 1215 1001 LAUSANNE

TÉL. : 058/796 39 37 FAX: 058/796 38 30  
INFO@FONPRO.CH WWW.FONPRO.CH  
WWW.CIECH.CH  
WWW.FONPROSTAGES.CH  
WWW.FONPROSUP.CH

CONCEPTION :  
RÉDACTION : NATHALIE BERNHEIM  
COLLABORATION : MARINE BEAUVAIS  
GRAPHISME ET MISE EN PAGE : WE STUDIO  
PHOTOGRAPHIES CONSEIL ET ADMINISTRATEUR : JULIEN PALMILHA  
SOURCES : CANTON DE VAUD, DEFR, OFS, SEFRI

#### LEXIQUE

AFP : ATTESTATION FÉDÉRALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
APP-APP : APPUIS APPRENTIS  
ASE : ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF  
CAF : CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE  
CFC : CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ  
CIE : COURS INTERENTREPRISES  
CODEV : COORDINATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VAUDOIS  
DEFR : DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE  
DFJC : DÉPARTEMENT DE LA FORMATION DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE  
DGEP : DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE  
ETP : ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN  
FONPRO : FONDATION CANTONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
FPS : FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE  
GPA : GROUPEMENT POUR L'APPRENTISSAGE  
OFS : OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE  
SEFRI : SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA FORMATION , À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION